

Conférence de presse

Bruxelles, le 20 novembre 2006

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'État,
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité d'administrateur délégué de la Loterie Nationale, je vous souhaite à tous la bienvenue à cette conférence de presse.

Je tiens d'abord à remercier notre ministre de tutelle, monsieur Tuybens, qui vient de nous expliquer le rôle de la Loterie Nationale dans notre pays. Oui, la Loterie Nationale est un mécène de poids au vingt-et-unième siècle.

En tant que prestataire socialement responsable et professionnel de plaisirs ludiques, la Loterie Nationale existe grâce aux gens mais aussi, et surtout, pour les gens. Pour nous, tout le monde a les mêmes chances de gagner, et tout le monde a droit au bonheur que procurent les gains, quel que soit leur taille.

Vu l'évolution financière positive de la Loterie Nationale, le Conseil des Ministres a décidé cet été, suite à une proposition de monsieur Tuybens, de porter à 225.000.000 d'euros le montant des subsides à partir de 2006. Le montant des subsides a donc été majoré de près de 15.000.000 d'euros !

Une portion fixe du montant des subsides, c'est-à-dire 27,44 %, est transmise aux Communautés et aux Régions (comme le stipule la loi).

La majeure partie du revenu de nos jeux est réinvestie dans la société. Chaque année, nous consacrons pas moins de 225 millions d'euros aux subsides et 20 millions d'euros au sponsoring dans des domaines très divers, tels que la culture, le sport, le social, la recherche scientifique, la lutte contre la pauvreté, sans oublier les projets pour les jeunes.

Il importe pour nous de soutenir les initiatives les plus significatives sur le plan social, et celles-ci doivent également profiter à toutes les couches de la société.

“Créer des chances”, telle est la philosophie de la Loterie Nationale. Des **chances** pour tous ceux qui ont des idées et le talent de les rentabiliser. Dans la pratique, il s'agit d'organisations, d'associations ou d'individus qui mettent tout en œuvre pour améliorer la société dans laquelle nous vivons, et ce de manière désintéressée. Ce sont les créateurs de notre société car ils font naître en nous l'espoir d'un avenir meilleur.

En plus de l'aide financière qu'elle offre aux patients, la Fondation belge des Brûlures soutient aussi d'autres initiatives telles que le Camp européen des jeunes brûlés, la journée des patients et les groupes d'entraide. A cet égard, le Centre fait appel à l'enthousiasme de nombreux bénévoles qui œuvrent pour alléger les souffrances des patients brûlés.

Depuis la création de la Fondation belge des Brûlures, il y a de cela 20 ans déjà, la Loterie Nationale a octroyé près de 76.025.000 euros à cette initiative plus qu'honorable.

La Loterie Nationale est fière de pouvoir être le partenaire de la Fondation belge des Brûlures. Cette Fondation est une valeur sûre ainsi qu'un expert en prévention, en formation, en information et dans le domaine de la recherche.

A l'occasion de son vingtième anniversaire, et pour marquer notre profond respect envers tous ceux et celles qui sont actifs dans ce domaine, nous espérons de tout cœur pouvoir poursuivre notre collaboration structurelle durant encore de nombreuses années.

Je vous remercie.

Joseph-Emile Vandenbosch